## INSTITUT SUPERIEUR DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE

## DIPLÔME D'INGÉNIEUR SUPAERO

## GRADE DE MASTER - MASTER'S DEGREE

Le directeur général de l'Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace,

Vu le code de l'Education et notamment son article L642-1,

Vu le code de la Défense et notamment son article R3411-5,

Vu le décret n° 99-747 du 30 août 1999 relatif à la création du grade de master, notamment son article 2,

Vu l'arrêté du 26 janvier 2017 fixant la liste des écoles accréditant l'Institut à délivrer le titre d'ingénieur SUPAERO

Vu le règlement de scolarité de l'Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace, diplômé de l'Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace,

Vu le procès-verbal des délibérations du jury de sortie,

décerne à Monsieur BRUGNOLI Andrea

né le 1er août 1992 à Verona (Italie)

le titre d'Ingénieur SUPAERO diplômé de l'Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace, et lui confère le grade de master. A Toulouse, le 2 décembre 2017 L'ingénieur général de l'armement Olivier Lesbre

Drecteur general de l'Institut supereur de l'aéronautique et de l'espace